

CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS

Séance d'installation du 26 octobre 2018

Procès-verbal

Présents

Mr. BRZAKALA Pierre, Président,

ABRASSART Eléonore, ~~AMICO Andre~~, CASALE Thomas, CARLIER Elsa, CHARPENTIER Lola, DA COSTA SILVA Ameline, DELAVIGNETTE Enya, ~~DIDDEN Bastien~~, DOGNAUX Simon, JORDANT Guillaume, ~~GODIN Mathéo~~, ~~GRIGNARD Maiwoon~~, ~~HENRENG Alexandra~~, JACQUET Lyn, LEFEVRE Arthur, MAFFEIS Hugo, MIJIALOVIC Leonardo, QUERINJEAN Lali, SCHLOSSMACHER Léna, SPATOCCO Léa, TENAERTS Noah, VAN DAM Lénaïc, VERMIGLIO Gaïa,

Mme DELSEMME Corinne, Secrétaire.

Monsieur l'Echevin ouvre la séance à 18h40'.

Monsieur BRZAKALA accueille les petits conseillers communaux et les parents qui sont présents dans la salle et les remercie de leur présence.

Monsieur l'échevin se présente et présente Madame Corinne DELSEMME, employée au service de l'Enseignement qui est chargée du secrétariat du Conseil communal des enfants. Il remercie Mr BOVY, photographe, de sa présence. Il s'agit pour l'Echevin, d'un jour particulier, car il préside depuis 18 ans le Conseil des enfants et c'est la dernière séance d'installation qu'il présidera puisque le 03 décembre 2018 la nouvelle équipe sera en place.

Monsieur BRZAKALA explique que le Conseil communal des enfants suit des règles démocratiques, où tous sont égaux et peuvent donner leur avis. Ceux-ci ont été élus démocratiquement dans chaque école primaire de l'entité de Soumagne. Il les informe que si le Conseil communal représente la population, le Conseil communal des enfants représente quant à lui, tous les enfants des écoles de l'entité de Soumagne.

Monsieur l'échevin signale aux enfants que lors des séances du Conseil, ils peuvent s'exprimer librement à condition de demander la parole et de ne pas interrompre les autres. Il souligne le fait que le Conseil communal des enfants doit être un lieu de convivialité où tout le monde doit se sentir à l'aise. Il insiste également sur le fait que toute prise de parole doit se faire à haute et intelligible voix et qu'elle doit avoir fait l'objet d'une réflexion préalable.

Ensuite, Monsieur l'échevin invite les 10 nouveaux petits conseiller à faire individuellement la promesse de se mettre à la disposition de leurs camarades pour développer des projets communs pour le bien public.

Madame DELSEMME, secrétaire, prend des photos de la prestation de serment de chaque conseiller ainsi que de l'ensemble du nouveau Conseil communal des enfants. Ces photos paraîtront sur le site internet de la commune du Conseil communal des enfants.

La séance est levée à 20 heures 15'.

Les enfants sont invités à manger quelques mignardises, en toute convivialité, accompagnés de leurs parents.